

Journée de réflexion sur l'évaluation des ensembles

Jeudi 28 octobre 2011 de 10h00 à 17h00

CMF - 103 boulevard de Magenta - 4ème étage - 75010 PARIS

SYNTHESE

1 / Introduction

François Bousch expose son parcours riche et diversifié de musicien, compositeur et pédagogue.
Un tour de table permet également à tous les participants de se présenter.

2 / Préambule

Différencier un but et un objectif :

But = une envie dans l'idée globale, sans notions précises

Objectif = éléments concrets, précis, évaluables, avec notion d'échéance, de date, de résultat mesurable, et de moyens à mettre en œuvre

+ notions d'étapes, de prise en compte des impondérables, d'ajustement si nécessaire.

C'est donc le principe d'objectif qui est adéquat à la situation de l'évaluation.

3 / Evaluer

Il s'agit d'abord de constater par rapport à un contexte et par rapport à des objectifs.

Puis, il y a lieu de mesurer.

On mesure généralement par analogie, par référence à une expérience.

On passe de l'implicite à l'explicite.

En musique, il s'agit de mesurer la justesse, la précision rythmique, la synchronisation, etc.

L'évaluation la plus efficace pour un élève ou un ensemble est ce que l'on appelle l'évaluation formative qui doit aider à trouver le chemin pour aller plus loin.

4 / Déroulement

La chronologie d'une évaluation est généralement composée de plusieurs éléments (intégralement ou partiellement pris en compte selon les règlements en vigueur) :

- l'installation de la scène
- l'entrée des musiciens (comportement, relation chef/musiciens)
- l'accord (méthode, durée)
- l'interprétation (voir détails ci-dessous)
- la sortie (salut)

Interprétation

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'interprétation, nous nous sommes accordés sur le fait d'aller du « général » au « particulier ».

- A. cohésion, lisibilité, impression d'ensemble, plaisir, etc.
- B. clarté du discours musical, plans sonores, etc.
- C. mise en œuvre de la structure de l'œuvre
- D. les phrases musicales : début, conduite, fin, enchainements, etc.
- E. le rythme
- F. la justesse
- G. le respect du texte : apprécier la restitution d'une analyse superficielle ou d'une analyse en profondeur, ressentir si c'est fruit de la conscience du chef seulement ou de la conscience de l'ensemble des musiciens.

4 / Éléments pour déterminer les critères de sélection du répertoire de concours

A. MOYENS UTILISÉS

- Nombre de voix par pupitre
- Importance numérique de la percussion
- Présence obligatoire ou non de l'euphonium
- Présence de soliste(s)
- Tessitures (utilisations des extrêmes)
- Endurance physique
- Adéquation entre le potentiel de l'ensemble et les exigences de l'œuvre choisie

B. CHANGEMENTS

- Tempi, mesures, articulations
- Ambitus mélodiques, registres
- Répartition des voix sur plusieurs pupitres

C. MÉMORISABLES

- Perception générale de la pièce (facilité à se situer et à se repérer)
- Difficulté rythmique
- Evidance de chaque voix (rôle des parties intermédiaires)
- Structure de l'œuvre (reprises, signes de renvoi, etc.)

D. COMPLEXITÉ

- Plans harmoniques (accords simples ou complexes et inhabituels – difficiles à entendre)
- Relation entre système tempéré (instruments chromatiques) et système naturel (instruments d'ordonnance)
- Tutti isorythmique ou discours musical plus contrapunctique, solistique

E. STYLE

- Homogène, disparate
- Connu, nouveau
- Phrasés, articulations, harmonies, orchestration

4 / CONCLUSION

Les propos ci-dessus permettront à chaque confédération d'élaborer ses listes d'œuvres imposées aux différents concours en déterminant la hiérarchie des critères qui lui sont propres ou de s'accorder, le cas échéant, sur une grille commune. En outre ces éléments donneront la possibilité aux responsables nationaux d'apporter des arguments objectifs aux compositeurs qui proposent leurs œuvres.